

MODIFICATIONS DU PROTOCOLE SANITAIRE

COLLEGE SAINT EXUPERY DE PARENTIS POUR LA RENTREE 2021 au 30/08/2021

- Cadre de référence : protocole sanitaire ministériel pour l'année 2021-2022 (publié en juillet 2021) cf site du collège. **Le niveau 2, jaune, est en vigueur.**

- la vaccination des 12-16 ans n'est pas obligatoire, mais vivement recommandée par les autorités de santé publique. Une campagne de vaccination débute dès la rentrée. Les élèves de moins de 16 ans ne pourront se vacciner qu'avec l'autorisation préalable d'un responsable légal.

Le protocole sanitaire précise que certaines mesures devront être adaptées localement. Le collège de Parentis adaptera le protocole de la même manière qu'en fin d'année dernière. Nous insistons sur les points suivants :

- Lavage de mains obligatoire à chaque entrée et sortie de la salle de classe.

- les salles ne sont plus attribuées aux classes. Les élèves se déplacent à nouveau, masqués, et selon le sens de circulation indiqué dans les couloirs.

- zonage par niveau de la cour de récréation principale et centrale du collège. Les travaux ne permettent pas d'investir la zone près des labos ni celle devant l'internat comme l'an dernier. Les zones correspondront aux rangs marqués au sol dans la cour.

- Le port du masque sera obligatoire pour tous dans l'établissement, y compris en extérieur pendant les pauses.

- **Les masques élèves seront fournis par les familles**, les masques pour les personnels, par l'administration.

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

- aération des salles le matin par les agents, par les professeurs avant chaque récréation, avant la pause déjeuner, et dès que la météo et les règles de sécurité (salles au rdc par exemple) le permettent.

- les professeurs d'EPS expliqueront le protocole en vigueur dans leur discipline en début d'année et à chaque réadaptation du protocole. Ce protocole sera strictement observé par les élèves.